



Réponse de Décidons Paris au questionnaire de la CFDT Paris

Nous tenons à saluer la démarche collaborative engagée par votre syndicat par ce questionnaire très complet, qui reflète l'engagement de vos adhérents sur nombre de sujets. Voici ci-dessous nos réponses à vos interrogations, qui reflètent l'ensemble de nos propositions pour permettre aux Parisien.ne.s de se réapproprier Paris.

Nous vous invitons également, si vous souhaitez approfondir certains points, à lire notre document programme, disponible en ligne [en cliquant ici](#).

ASSURER LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE À PARIS

Comment assurez-vous la participation effective des Parisiens et Parisiennes à la vie citoyenne notamment pour ceux qui rencontrent des difficultés logistiques et financières pour le faire (compte épargne temps bénévole, octroi d'indemnisation ou d'heures pour participer aux instances...)?

La participation à la vie démocratique suppose d'avoir du temps à y consacrer. Or, pour beaucoup de Parisien.ne.s, trouver ce temps est quasiment impossible. C'est vrai notamment pour celles et ceux qui ont le moins de moyens, qui ont des horaires décalés ou qui sont précaires, et plus particulièrement pour les femmes, qui subissent très souvent ces contraintes, tout en assumant la prise en charge des tâches ménagères et familiales (bataille féministe que nous devons poursuivre).

Pour créer les conditions concrètes de la participation de tou.te.s à la vie de la cité, la Mairie dispose de leviers d'action : d'abord, notre objectif est dans notre ville d'agir sur l'organisation de la société pour améliorer le quotidien de toutes et tous : ainsi, nous bataillons pour l'harmonisation des temps sociaux en refusant toute extension des horaires (travail du dimanche et de nuit) et toutes les formes de précarisation, de déréglementation et d'ubérisation du travail. Loin du modèle de la consommation 24h/24, nous voulons défendre une ville où des moments sont consacrés à se retrouver en famille, à se cultiver et s'émanciper, à prendre du repos avec ses proches. Nous devons soutenir la réduction du temps de travail, dans la semaine, l'année et la vie, pour faciliter l'implication citoyenne de toutes et tous. C'est avec un tel modèle de société que nous pourrions faciliter l'accès de toutes et tous au temps suffisant pour la participation citoyenne.

Il est par ailleurs souhaitable de diversifier les modes d'implication des habitant.e.s dans les processus de décision : par exemple en s'inspirant de méthodes associatives qui consistent à aller voir les habitant.e.s en porte à porte pour les aider à s'organiser contre les problèmes du quotidien. C'est en développant des méthodes d'éducation populaire et en prenant le temps d'aller vers les habitant.e.s que nous créerons les conditions d'une réelle implication de toutes et tous dans l'élaboration des politiques.

Dans quelle mesure comptez-vous développer et soutenir les actions menées par les conseils de quartier ?

Nous voulons renforcer et soutenir les actions des conseils de quartier comme instances de discussion et de proposition, qui doivent être dotées de moyen et pouvoir s'appuyer sur les associations d'éducation populaire pour impliquer largement les habitant.e.s. Nous renforcerons également les conseils citoyens, en reconnaissant leur légitimité des conseils citoyens et en renforçant leur implication dans les prises de décision qui concernent nos quartiers populaires. Ces instances doivent être maître de leur ordre du jour et disposer de bien plus de moyens de communication et d'interpellation des élu-e-s.

Avant chaque conseil d'arrondissement, ils doivent pouvoir prendre la parole et proposer des vœux débattus par le conseil.

Quelles compétences, moyens et autonomie souhaitez-vous donner aux maires d'arrondissement ?

Nous pensons qu'il est nécessaire d'accroître les pouvoirs et les moyens en terme d'administration décentralisée pour les arrondissements. Ainsi, il est souhaitable que les arrondissements aient plus de pouvoir pour le soutien et l'octroi des subventions aux associations de quartier, sur les équipements de proximité, l'aménagement des espaces verts. L'implication des Parisien.ne.s pourrait en effet être bien plus forte si on renforçait la déconcentration de l'administration sur certains domaines en arrondissement. En revanche, pour garantir et améliorer l'équilibre entre les quartiers de Paris, la mairie centrale doit conserver toutes ses compétences dans certains domaines, notamment en matière de logement social. Il est en effet nécessaire d'empêcher que certains maires d'arrondissement s'opposent à des préemptions, des réquisitions ou à la production de logements sociaux sur leur territoire, aggravant encore les inégalités territoriales déjà si fortes dans notre capitale.

Comment associez-vous davantage les citoyens à la politique sociale de la Ville (petite enfance, handicap, aides sociales...) ?

Nous proposons la mise en place de comités d'usagers des services publics pour permettre à toutes et tous de participer à l'élaboration et au pilotage des services publics, de s'impliquer dans les décisions concernant le devenir de ces services publics, proposer des améliorations du service public. Nous souhaitons que l'ensemble des directions de la ville soient tenues de mettre en oeuvre des démarches participatives permettant l'implication de toutes et tous : par exemple, la communauté scolaire (enseignants, parents, agents des écoles, etc.) doit avoir un pouvoir effectif d'interpellation auprès de la direction en charge des affaires scolaires lorsque des travaux sont nécessaires dans un établissement.

Concernant le handicap, un conseil de l'accessibilité doit permettre d'évaluer et d'impulser les évolutions sur l'arrondissement dans l'ensemble des usages de la ville. La MDPH doit renforcer les cadres d'échanges avec ses usagers et les associations.

Quelles sont vos priorités et leur traduction budgétaire vis-à-vis des associations parisiennes ?

Les associations sont un acteur décisif de la vie citoyenne de notre ville. Pourtant, entre baisse des subventions, généralisation des financements par appel à projet, suppression des contrats aidés, mise en concurrence, etc., les politiques actuelles les malmènent tout en

exigeant qu'elles pallient les manquements des pouvoirs publics. Nous entendons au contraire leur donner une place centrale, afin d'encourager l'engagement de toutes et tous.

Pour ce qui est du financement, nous souhaitons généraliser les financements par subventions de fonctionnement attribuées pour trois ans, et mettre fin à la logique d'appels à projet, qui contraint les associations, les met en concurrence et fragilise les plus petites d'entre elles. Un bilan clair et public des financements alloués devra être présenté chaque année dans un objectif de transparence.

Nous nous engagerons à faciliter la vie associative dans toutes ses dimensions. D'abord par la mise en place d'une règle municipale fixant dans chaque quartier une surface minimum de locaux associatifs par habitant, et par la mise à disposition pour les associations de locaux vacants à des prix très modérés. Ensuite, par le développement conséquent de l'affichage associatif, d'opinion et d'expression citoyenne. Nous souhaitons également améliorer l'accompagnement des associations dans leurs activités, notamment par la mise en place d'une régie municipale permettant la mise en commun de salles de réunion et de locaux pour leurs activités, de matériels (barnums, sonos, tables, chaises, etc). Nous augmenterons les moyens des Maisons des associations, pour garantir un accompagnement de qualité du monde associatif et en formations.

Enfin, nous impliquerons davantage les associations dans l'élaboration des projets et les prises de décisions, à tous les échelons de la vie publique locale. Nous recréerons notamment, là où ils ne se réunissent plus, les conseils de la vie associative (CICA), avec un ordre du jour décidé par les associations et nous poursuivrons la mise en place du Conseil parisien des associations, en garantissant la possibilité pour ce conseil de formuler des vœux, qui devront être présentés et soumis au vote du Conseil de Paris.

Quelles nouvelles formes de participation citoyenne envisagez-vous (monnaie locale, participation numérique, référendum d'initiative locale, comité de suivi des actions du budget participatif...) ?

La mesure centrale de notre programme est le référendum local d'initiative citoyenne : nous prenons l'engagement d'organiser un référendum local à chaque fois qu'une pétition réunira la signature de 5% des électeurs inscrits sur le territoire concerné.

Le référendum pourra viser à abroger une disposition en vigueur, à proposer un projet nouveau ou à s'opposer à un projet en cours. Nous nous battons pour faire évoluer le cadre et permettre le référendum révocatoire, pour que les habitant.e.s aient le pouvoir de révoquer les élu.e.s s'ils ou elles le souhaitent.

Plus largement, nos listes *Décidons Paris* s'inscrivent dans une démarche municipaliste : cela signifie la mise en oeuvre de **l'auto-organisation des habitant.e.s dans leur commune et leur implication dans tous les processus de décision**. En cela, l'enjeu de ces élections municipales n'est selon nous pas seulement de changer les politiques municipales, mais aussi de changer les règles du jeu et de créer de nouvelles façons de faire de la politique, avec un grand principe pour nous guider : les Parisien·ne·s ne doivent pas être seulement appelé·e·s aux urnes tous les 6 ans pour choisir une nouvelle équipe municipale, ils et elles doivent être impliqué·e·s dans tous les processus de décision, d'élaboration des projets. C'est ce qui nous distingue d'entrée des autres listes qui se présentent à ce scrutin. Pour elles la commune se résume à un territoire à administrer et donc à confier à des technocrates gestionnaires voire à des entreprises privées. Pour nous, elle est le premier échelon de la souveraineté populaire. Nous multiplierons donc les modes de participation des habitant.e.s à l'ensemble des prises de décision : mise en place de contre-pouvoirs, ouverture des conseils d'arrondissements et Conseils de Paris aux habitant.e.s avec un droit d'intervention, implication systématique des habitant.e.s dans la construction des projets par l'utilisation de méthodes d'éducation populaire, création d'un **“fonds parisien pour la démocratie d'initiative citoyenne”** permettant à des collectifs citoyens de bénéficier d'aides (financières, contre-expertises, soutiens juridiques, etc) pour porter des projets alternatifs à ceux des promoteurs, mise en place d'une instance de contrôle citoyen du budget participatif, constituée à la fois d'habitant·e·s tiré·e·s au sort et d'associations pour débattre, évaluer et reconstruire le cadre institutionnel de fonctionnement et de financement du budget participatif. Nous soutiendrons

également les monnaies locales, levier de relocalisation de la consommation et d'émancipation par rapport au système bancaire.

GARANTIR L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES DANS L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET À LA CULTURE

Pouvez-vous nous détailler votre projet visant à réduire les inégalités sociales sur le territoire parisien ?

Paris, ville capitale, est sans doute une des villes de France qui concentre les plus grandes inégalités. Nous voulons lutter résolument contre ces inégalités. D'abord, en faisant de Paris une ville de l'entraide. Pour cela, nous proposons de mettre en place une "garantie dignité", sur le modèle du minimum social garanti déployé à Grande-Synthe. Il s'agit de veiller à ce que chaque personne bénéficie de toutes les allocations auxquelles elle est éligible. Si une fois toutes ces aides activées, ses revenus la maintiennent en-dessous du seuil de pauvreté (1026€ par personne), la Ville de Paris complètera pour lui permettre d'arriver à hauteur de ce seuil.

Nous voulons également mettre fin aux inégalités territoriales, notamment en rééquilibrant la proportion de logements sociaux : il n'est pas acceptable que certains quartiers soient des ghettos de riche ! Nous fixons un objectif de 25% de logements sociaux dans chaque arrondissement, ce qui suppose de produire prioritairement des logements dans les arrondissements qui en comportent le moins.

Pour lutter contre les inégalités sociales, nous proposons par ailleurs une révolution fiscale afin que les contributions des Parisien-ne-s à la collectivité soient modulées en fonction de leurs revenus. Il est temps de mettre fin au système injuste en place actuellement dans lequel les ménages les plus modestes contribuent à la collectivité avec une part de leurs revenus bien plus élevée que les ménages les plus aisés. Il faut au contraire interpeller les parlementaires pour une fiscalité locale progressive, allant dans le sens de la redistribution des richesses et donc de la lutte contre les inégalités.

Nous souhaitons instaurer la gratuité des transports en communs, des premiers m³ d'eau indispensables à la vie et des premiers kw, étendre la gratuité à tous les prêts de bibliothèque.

Comptez-vous établir une cartographie des problématiques sociales (accès à la culture, niveau de réussite scolaire...) afin d'octroyer des moyens supplémentaires aux zones qui connaissent des résultats insatisfaisants ?

Oui, nous sommes favorables à l'établissement d'un outil permettant de visualiser les équipements publics, les structures associatives, les services publics et leurs manques. L'objectif des politiques publiques doit être de faire un état des lieux des manques et de prioriser la construction de nouveaux équipements (équipements culturels, sportifs, etc.) là où il en manque. Les quartiers populaires, notamment, tendent aujourd'hui à être abandonnés par les politiques publiques, se vidant de leurs services publics, de leurs équipements. Il est indispensable d'inverser cette politique.

Au delà des créations d'équipements, il est nécessaire de réaliser également une évaluation des modes de fréquentation des équipements existants : par exemple, concernant les équipements culturels, il est important d'évaluer précisément par qui ils sont fréquentés, et quelles sont les pratiques culturelles qui s'y développent, afin de mettre en oeuvre des politiques permettant un accès le plus diversifié et le plus ouvert possible à tous les

équipements et événements. La même logique doit s'appliquer pour tous les types d'équipements : sportifs, de loisirs, etc.

Quels outils mettez-vous à la disposition des établissements scolaires primaires et secondaires pour amener plus de jeunes vers la culture ? Êtes-vous prêts à vous fixer des objectifs ambitieux en la matière ?

L'émancipation par la culture pour toutes et tous est pour nous un objectif important, qui nécessite d'encourager l'accès à toutes les formes d'expression et de pratiques culturelles dès le plus jeune âge. Ainsi, nous proposons de jumeler chaque école ou collège avec au moins un lieu culturel, afin de multiplier les ponts et de favoriser l'accès aux pratiques culturelles dès le plus jeune âge. La ville s'engagera également dans la production de spectacles, notamment jeune et très jeune publics, et dans leur diffusion auprès des écoles et collèges.

Quelles mesures comptez-vous prendre afin de scolariser tous les enfants dès 3 ans sur le territoire parisien ?

L'abaissement à 3 ans de l'âge de scolarité obligatoire nécessite avant tout une augmentation des moyens de l'école publique. C'est un enjeu d'autant plus fort à Paris que l'évitement vers les établissements privés se développe toujours davantage, et que les fonds alloués aux établissements publics tendent à se réduire. Nous aurons donc comme priorité de renforcer les moyens des établissements publics, afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'éducation des enfants, et de travailler sur la carte scolaire afin de lutter contre l'évitement vers les établissements privés.

Quel rôle et quelles mesures comptez-vous prendre afin d'améliorer l'orientation des jeunes Parisiennes et Parisiens (présentation des métiers par les missions locales, évolution du rôle des missions locales, présentations des possibilités par le CIDJ dans les établissements, etc.) ?

Nous proposons d'abord de rétablir les CIO, qui ont été supprimés par le gouvernement, avec la complicité de l'exécutif municipal parisien qui s'est désinvesti des CIO départementaux. Ces lieux ressources permettant aux jeunes d'être écoutés, d'avoir un droit à l'information et au conseil en orientation, dans et en dehors de leur établissement scolaires constituaient un service public de l'orientation, favorisant la possibilité pour chacun.e de décider de son avenir en pleine connaissance et conscience de l'ensemble des possibilités. Il est donc prioritaire de rétablir ces CIO.

Nous proposons également d'augmenter les moyens alloués aux missions locales et de recréer les Antennes jeune, qui ont été supprimées. Pour l'accompagnement des jeunes dans leurs choix d'orientation, il est nécessaire de créer un vrai maillage de proximité en développant les points information jeunesse dans chaque quartier.

Quelles démarches culturelles innovantes comptez-vous mettre en place pour toucher les Parisiens éloignés de l'offre culturelle parisienne ?

L'offre culturelle parisienne est pour beaucoup concentrée dans les beaux quartiers. Nous proposons d'étudier les besoins d'infrastructures culturelles ou de soutien à des infrastructures existantes dans les quartiers populaires pour y répondre et augmenter leurs

moyens si nécessaires. Nous défendrons la reconnaissance de toutes les formes d'expression culturelle.

Nous soutiendrons les infrastructures menacées, comme par exemple le Lavoir Moderne parisien, par une politique de préemption ou d'expropriation du lieu pour motif d'intérêt public, afin de garantir la pérennité des lieux culturels ouverts en quartiers populaire.

Il s'agit également de développer les pratiques culturelles amateurs : dans chaque quartier des associations ont besoin de plus de soutien notamment en locaux pour proposer leur ateliers de théâtre d'impro, de musique et chant, d'arts plastiques, etc.

A l'image du jumelage entre établissements scolaires et équipements culturels, nous développerons les jumelages des centres sociaux, des EHPAD pour inciter d'autres fréquentations et pratiques.

LUTTER CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

Quels engagements prenez-vous pour informer et orienter les Parisiennes et Parisiens des dispositifs existants dans la lutte contre toutes les discriminations ?

Nous mettrons en place des campagnes d'information pour informer des dispositifs existants. Nous recréerons les conseils de la jeunesse dans les arrondissements, en renouant avec des actions d'accompagnement de projets dans les établissements scolaires qui visent à lutter contre les discriminations. Nous développerons des permanences jeunesse contre le contrôle au faciès.

Nous mettrons en place un plan ambitieux d'éducation, de formation et de sensibilisation auprès de tou·te·s les citoyen·ne·s : chacun·e doit prendre conscience des mécanismes de domination et de discrimination pour les combattre.

Les moyens des permanences d'accès aux droits doivent également être renforcés.

Quelles actions de formation et de sensibilisation mettrez-vous en oeuvre à destination des agents publics de la Mairie de Paris (policiers municipaux, agents hospitaliers, agents administratifs...) ?

Nous réaliserons un plan ambitieux d'éducation, de formation et de sensibilisation auprès des agents de la ville. Nous créerons un point d'accueil et d'aide juridique dans toutes les mairies d'arrondissement et de quartier pour les victimes de discriminations. Nous généraliserons dans chaque arrondissement un réseau d'aide aux victimes (RAV), en nommant et formant en son sein un référent pour chaque type de discrimination.

Au sein de la Ville, nous proposons la sanction systématique des auteurs·trices de comportements discriminatoires dans les directions de la ville, y compris lorsqu'il s'agit de personnes à haut poste de responsabilité.

Nous souhaitons que l'ensemble des associations subventionnées par la Ville s'engagent à la mise en place d'actions de lutte contre l'homophobie, le racisme, le sexisme et toutes les formes de discriminations.

Quelles sont vos priorités en matière de lutte contre les discriminations (adaptation des locaux publics aux personnes handicapées...) y compris dans vos futurs recrutements ?

Nous souhaitons mettre en place une politique volontariste de lutte contre toute forme de discrimination impliquant tous les acteurs (ville, citoyen·ne·s, associations, etc). Ainsi, nous nommerons un·e adjoint·e en charge de la lutte pour l'égalité et contre les discriminations.

Nous soutiendrons les victimes de discrimination : elles doivent être crues et soutenues par la ville dans leurs démarches pour obtenir justice.

Concrètement, la mairie de Paris doit se positionner du côté des victimes de discriminations raciales, sexistes et homophobes en se constituant partie civile de tous les dépôts de plainte associées à ces faits sur le territoire de Paris.

En matière de handicap : nous défendons une politique d'accessibilité universelle ambitieuse : le rôle politique d'une Mairie est, selon nous, de travailler à adapter tous les usages de la ville pour que les situations de handicap que connaissent des personnes ne soient pas des obstacles à leur accès à l'ensemble des droits, activités et usages de la ville. Nous souhaitons ainsi nous engager résolument pour la mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments publics municipaux d'ici 2022.

Dans les recrutements de la Ville, nous nous fixons comme objectif d'employer parmi les agents au moins 10% de personnes en situations de handicap.

ACCUEILLIR LES MIGRANTS À PARIS

Comment comptez-vous loger durablement les réfugiés statutaires ?

Pour les réfugiés comme pour l'ensemble des personnes sans abri, nous souhaitons oeuvrer à ce que les personnes disposent d'un logement de manière durable en mettant en oeuvre une politique du "logement d'abord" pour les plus précaires. Il est nécessaire de permettre aux personnes sans domicile fixe d'accéder à un logement sans avoir à être déplacées d'un centre d'hébergement à un autre comme préalable. Nous proposons ainsi d'amplifier la dynamique lancée par l'expérimentation parisienne "de la rue au logement" en réservant à minima 200 logements sociaux par an aux personnes qui sortent de la rue.

Nous mettrons en place une véritable plateforme d'accompagnement pluridisciplinaire associant les professionnels sociaux, sanitaires et médico-sociaux pour garantir aux personnes un accompagnement qui réponde à leurs besoins et souhaits. Nous renforcerons les moyens de l'accompagnement social lié au logement au sein du Fonds de solidarité pour le Logement et renforcerons ce fonds pour que les personnes sans ressources puissent plus facilement accéder au logement.

Enfin, nous mettrons en place un plan large de formation et de sensibilisation à destination des professionnels du champ social pour éviter l'auto-censure dans les préconisations de logement pour les personnes, auprès des bailleurs pour faciliter les attributions, auprès des gardiens d'immeubles pour leur permettre de mieux répondre aux difficultés de maintien dans le logement des personnes.

Envisagez-vous la réquisition de logements/bureaux vides dans Paris pour y héberger des migrants ?

Nous défendons dans notre programme l'organisation d'un référendum pour que la Ville obtienne la compétence de réquisitionner les logements vides. Une partie des logements réquisitionnés devra être mobilisée pour réaliser de l'hébergement d'urgence. Nous utiliserons également des lieux publics comme l'Hôtel-Dieu, en annulant le projet actuel de valorisation d'un tiers de cet hôpital pour un restaurant gastronomique et des commerces, et en mobilisant cet espace important pour héberger les personnes à la rue et assurer leur accès aux soins, en lien avec la vocation hospitalière de l'Hôtel-Dieu.

Les mairies du centre de Paris doivent également être mises à contribution depuis la fusion des 4 arrondissements centraux. Quand certains candidats défendent la création d'une police

municipale pour un coût de 60 millions d'euros par an, nous évaluons qu'avec cette somme il sera possible de financer 4700 places d'hébergement avec accompagnement social par an.

Quelle politique comptez-vous mettre en oeuvre concernant la prise en charge des mineurs isolés ?

Les mineurs isolés sont d'abord et avant tout des enfants : il est inacceptable et indigne de ne pas traiter les mineurs isolés étrangers comme les autres enfants, et de les laisser à l'abandon, à la rue comme le font actuellement les pouvoirs publics. Le Département de Paris est hors-la-loi dans ce domaine. Tous les jeunes doivent être mis à l'abri et accompagnés. Nous mettrons fin au traitement différencié des mineurs isolés étrangers par rapport aux autres enfants placés pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance.

L'hébergement en hôtel, qui déshumanise et rend très difficile un réel accompagnement de ces jeunes, doit être banni, au profit d'un hébergement en famille d'accueil ou en foyer, en assurant le contrôle de ces lieux et en fournissant des moyens suffisants aux institutions pour que les jeunes ne subissent pas de violence ou de maltraitance. Les moyens de l'Aide sociale à l'enfance doivent être augmentés, afin de garantir un accompagnement décent à tous les jeunes : il n'est pas acceptable qu'un sans abri sur quatre soit issu de l'Aide sociale à l'enfance. Le département et l'Etat doivent assumer une prise en charge des jeunes poursuivie à leur sortie de l'ASE pour donner à chaque jeune les mêmes chances, par la signature de contrats jeune majeur : de la même manière que les jeunes Français.es sont en moyenne pris en charge financièrement par leurs parents jusqu'à l'âge de 25 ans, les pouvoirs publics doivent assumer de prendre en charge les jeunes issu.e.s de l'ASE afin qu'ils et elles puissent étudier, se former, choisir leur avenir sans risquer de se retrouver à la rue le jour de leurs 18 ans, comme c'est actuellement le cas.

À l'instar de « la Bulle » dans le 18e, quels dispositifs innovants comptez-vous mettre en place pour accueillir les migrants ?

La "Bulle" permettait à tou.te.s les personnes migrantes de disposer d'un lieu unique, connu de tou.te.s, afin de permettre l'accès aux droits et l'orientation de chacun.e vers les dispositifs et les démarches adaptés à sa situation. Nous portons l'idée de permettre l'accès aux droits de chacun.e. Nous proposons l'augmentation du nombre de personnels formés aux droits sociaux, administratifs et juridiques et la mise à disposition d'interprètes en langues étrangères et en langue des signes dans les services publics municipaux, pour la bonne information, accompagnement et compréhension de chacun.e dans ses démarches. Nous souhaitons former le personnel en mairie pour qu'il soit en mesure d'orienter les personnes vers les dispositifs d'aide et d'accompagnement auxquels ils ont droit.

L'utilisation des zones dites « intercalaires » est-elle envisageable ?

Oui, nous souhaitons mobiliser les zones intercalaires pour réaliser de l'hébergement d'urgence, dans l'objectif de garantir à toutes et tous l'accès à un hébergement décent. En revanche, notre objectif est de garantir la pérennité de la prise en charge : il est ainsi hors de question de remettre à la rue les personnes à l'issue de l'occupation de ces locaux intercalaires : nous nous engageons dans ce type de situation à trouver ç chacun.e un autre hébergement du même type, ou à faciliter l'accès au logement social dans une logique du logement d'abord.

ORGANISER LES MOBILITÉS DURABLES À PARIS

Comment envisagez-vous le partage des voies de circulation et des places de stationnement entre tous les modes de déplacement de la voiture au bus, en passant par la trottinette, le vélo, la moto et les modes de transports alternatifs ?

Alors que la pollution de l'air cause 2 500 morts prématurées par an à Paris, il est urgent de redoubler d'efforts pour faire reculer la place de la voiture dans les déplacements urbains. Pour cela, nous développerons les autres modes de déplacements, de manière à désengorger notre ville et à la rendre plus respirable et plus vivable. Nous proposons ainsi de prioriser les modes de déplacement doux, d'abord la marche, puis le vélo, puis les transports collectifs, afin d'éviter autant que possible l'usage des modes de transport individuels motorisés.

Nous limiterons également la présence à Paris de véhicules polluants : nous demanderons l'interdiction des SUV (4x4 très polluants qui représentent aujourd'hui 46% des immatriculations dans la capitale), nous œuvrerons à la fin du diesel, en soutenant celles et ceux qui n'ont pas les moyens d'un autre mode de transport.

Plus largement, c'est le mythe de la voiture individuelle qu'il faut déconstruire, en modifiant l'aménagement du territoire pour réduire les déplacements subis et en encourageant le report vers d'autres modes de transport (vélo, marche, transports en commun).

Les études montrent que 40 % des déplacements en voiture font moins de 5 km, distance pourtant la plus appropriée pour le vélo : il représente donc une vraie alternative à la voiture. Pour encourager sa pratique, nous partageons entièrement les propositions portées par les associations de cyclistes : mise en place d'un "vélopolitain", circuit de pistes cyclables larges, confortables, continues et facilement identifiables, suivant le tracé du métro parisien, généralisation de la limitation à 30km/h pour les voitures, révision du plan de circulation, en concertation et avec la participation des Parisien·ne·s, actions d'éducation et de sensibilisation, notamment dans les écoles, création de stationnements pour les vélos (pose d'arceaux et développement de vélobox).

La délégation de Vélib à l'entreprise privée Smovengo a été une catastrophe : depuis des mois, le service fonctionne très mal, alors qu'une gestion publique municipale aurait permis aux usager·e·s d'en disposer de manière continue. Nous engagerons la rupture du contrat, municipaliserons Vélib et mettrons en place sa gratuité. Une des mesures phares de notre Plan vélo sera d'offrir à chaque Parisien·ne âgé·e de 16 ans un vélo neuf fabriqué en France, issu d'une fabrication par des entreprises de l'économie sociale et solidaire, sur simple demande et après un temps de formation à la pratique et à l'entretien du vélo auprès des associations spécialisées, afin d'habituer les jeunes à utiliser ce moyen de transport. Nous supprimerons également les places de stationnement le long des contresens cyclables, afin de sécuriser la pratique du vélo dans la ville.

Il est également urgent de développer et renforcer les transports collectifs. Pour cela, nous étendrons la gratuité des transports à Paris, en allant vers la gratuité totale, quitte à ce que la Ville assure son financement faute d'accord au niveau régional. Nous agissons en lien avec Ile-de-France Mobilités pour le développement de transports de proximité, en envisageant de dédoubler les lignes surchargées et de créer de nouvelles stations, en agissant pour l'accessibilité universelle des transports, en travaillant à l'augmentation de la fréquence des bus et des trams dans les quartiers enclavés. Nous nous opposerons à la privatisation planifiée de la RATP.

Comment concilier une ville sans voitures à l'horizon 2024 avec l'exigence de mobilité des travailleurs franciliens dans Paris ?

Actuellement, 1 million de personnes viennent chaque jour travailler à Paris alors qu'elles

n'ont pas les moyens d'y vivre. Les distances domicile-travail s'allongent chaque année. Pour répondre à l'urgence écologique, il est nécessaire de repenser l'organisation du territoire et de l'activité pour que les gens puissent vivre près de là où ils et travaillent, et pour organiser dans chaque bassin de vie la mixité des activités (culture, loisirs, services publics, commerces). Nous agissons en faveur d'une métropole polycentrique, pour relocaliser l'emploi là où il en manque, et permettre à celles et ceux qui travaillent à Paris de pouvoir y vivre.

Concrètement, cela passe par la mise en œuvre de l'encadrement à la baisse des loyers et le développement du logement social par la réquisition des logements vides : toute personne qui travaille à Paris doit pouvoir y vivre, et par la relocalisation des activités et des commerces là où ils manquent, pour penser une métropole polycentrique.

Comment comptez-vous adapter l'offre de transport pour répondre au développement des horaires atypiques (travail de nuit, le dimanche, horaires décalés...) ?

Nous pensons qu'il ne faut pas se résigner à ce développement des horaires atypiques. Le rôle des pouvoirs publics est au contraire de défendre l'harmonisation des temps sociaux et de refuser toute extension des horaires nocturnes et dominicaux afin de garantir à celles et ceux qui travaillent des temps de repos communs avec leurs proches. Il faut lutter contre la dérégulation qui impose aux salarié.e.s une plus grande précarité et des horaires et cadences de travail qui nuisent à leur vie personnelle et familiale.

Comment envisagez-vous de répondre aux besoins des personnes connaissant des difficultés de mobilité (handicapés, seniors...) pour rendre la mobilité plus inclusive ?

L'accessibilité des transports à toutes et tous doit être une priorité. Nous agissons, en lien avec Ile-de-France Mobilités, pour accélérer la mise en accessibilité du réseau de métros et pour travailler à l'augmentation de la fréquence des bus et des trams, qui sont plus facilement accessibles que les métros.

Nous améliorerons le fonctionnement du dispositif PAM. Nous envisagerons ainsi la municipalisation de ce service, aujourd'hui géré par une entreprise privée, Keolis, filiale de la SNCF, et nous augmenterons les effectifs de chauffeurs et le nombre de véhicules. Nous mettrons en place la gratuité de ce service. Enfin, nous repenserons, en impliquant les usager.e.s, le mode de réservation des véhicules afin de réduire les délais de réservation avant chaque déplacement et d'améliorer la ponctualité.

Comptez-vous faire évoluer les aides à la mobilité ?

Pour permettre à toutes et tous de se déplacer, nous défendons l'extension de la gratuité des transports en commun. Il est nécessaire d'encourager l'utilisation de modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle : pour cela nous proposons notamment l'extension des pistes cyclables et l'amélioration du réseau de transports de proximité.

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MENER LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE À PARIS

Comment comptez-vous mener vos politiques publiques afin de réduire la consommation excessive sur les ressources terrestres par rapport aux ressources produites sur le territoire parisien (production et consommation de denrées

alimentaires, construction de bâtiments et panneaux solaires, amélioration de la qualité de l'air, gestion des déchets...)?

Nous avons 9 ans pour tout changer dans la ville. Nous renforcerons le Plan Climat (fin des terrasses chauffées, des éclairages commerciaux nocturnes, des pollutions lumineuses) et pour suivre son application, nous mettrons en place un conseil citoyen, composé d'acteurs associatifs et d'habitant.e.s tiré.e.s au sort : il aura notamment pour mission de penser les impacts environnementaux des projets sur le long terme, et de mettre en place une règle verte, garantissant qu'aucun projet ne prend plus de ressources à la nature que ce qu'elle peut reconstituer.

Nous engagerons Paris à sortir du tout béton et à soutenir les matériaux de l'éco construction, le bois, la terre crue et la paille.

Nous encouragerons le développement de boutiques en vrac. Nous veillerons au respect de l'interdiction des sacs plastiques et des pailles (sur les marchés alimentaires, les boutiques, les bars et brasseries). La lutte contre le gaspillage alimentaire sera une priorité dans toute la restauration collective de la ville.

Nous favoriserons le développement du compost de pieds d'immeuble et notamment dans le logement social, les jardins potagers dans les parties communes de l'habitat social et dans les quartiers.

Nous engagerons plus de partenariats et de soutiens pour la créations d'ateliers de réparation des objets, inciterons aux dons aux structures telles que emmaüs, recycleries.

Quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en oeuvre afin de concilier développement de logement social et accroissement de la nature en ville ?

A Paris, il est à la fois nécessaire de produire davantage de logement social accessible aux classes populaires, et de préserver les espaces verts de pleine terre, véritables poumons de respiration dans une ville qui étouffe. Pour concilier ces deux impératifs, nous proposons de mettre en oeuvre la réquisition des 110 000 logement vides (1 logement sur 10) que compte Paris. Il est nécessaire d'affirmer que le droit au logement doit l'emporter sur le droit de spéculer sur le logement.

Il est également nécessaire de sanctuariser les arbres et les espaces verts : Paris est ainsi une des villes les plus denses du monde, et la pollution de l'air y est insupportable. C'est pourquoi nous proposons un moratoire sur tous les projets de bétonisation ou de densification. Il est urgent de repenser notre ville en y développant les trames verts et bleues, en piétonisant et végétalisant des rues, et en augmentant de 140 hectares la surface d'espaces verts de pleine terre. Pour ce faire, nous établirons un plan des sous sols afin de co-élaborer avec les habitant.e.s les reconquêtes de la pleine terre.

Quels engagements prenez-vous quant à la performance environnementale des logements sociaux (isolation, énergies renouvelables, végétalisation...)?

Parce que l'urgence écologique est absolue, nous portons un engagement très fort dans ce domaine : cette mandature est la dernière où nous pouvons agir face à l'urgence climatique. C'est pourquoi nous prenons l'engagement de rénover, réhabiliter et isoler l'ensemble du parc social qui le nécessite d'ici la fin du mandat en 2026. Pour financer cette mesure, qui coûte 800 millions d'euros par an, nous assumons de recourir à l'emprunt : il y a en effet de bonnes dettes, celles qui améliorent notre patrimoine commun et garantissent l'avenir de nos enfants.

Nous mettrons en place une régie publique des énergies renouvelables, afin d'assurer une maîtrise publique et de développer la production d'énergies alternatives aux énergies fossiles, en impliquant les habitant.e.s.

Quels outils comptez-vous déployer afin de faire participer les entreprises à la transition environnementale (réduction des activités polluantes, isolation des bâtiments, plan de déplacements des salariés...) ?

Une des causes de la pollution de l'air en Ile-de-France est l'allongement, qui ne cesse d'augmenter, des distances domicile-travail. Ainsi, un million de personnes viennent chaque jour travailler à Paris sans avoir les moyens d'y vivre. En plus d'une politique ambitieuse d'accès au logement dans Paris, nous proposons également de repenser la répartition de l'activité économique à l'échelle européenne : nous souhaitons ainsi penser une métropole polycentrique. Il faudra pour cela travailler à relocaliser l'activité, excédentaire à Paris, dans les communes de la métropole où il y a des déficits dans ce domaine. Nous travaillerons en lien avec les entreprises pour remplir ces objectifs.

Nous devons également accompagner le secteur du bâtiment vers l'éco-construction. Aucune aide aux entreprises et start-up ne pourra échapper à une critérisation sociale et environnementale.

Quels moyens concrets comptez-vous mettre à disposition des élèves parisiens, dès l'école maternelle, pour les éduquer aux enjeux de développement durable ?

Nous défendons l'instauration d'un droit aux vacances : tout.e jeune doit avoir le droit de partir en colonie de vacances au moins une fois par an. Ces colonies, ainsi que les classes de découverte, que nous multiplierons, constitueront des leviers importants pour modifier le rapport au vivant et à la nature de tou.te.s les jeunes Parisien.ne.s et pour les sensibiliser à l'urgence climatique et à la nécessité de préserver notre écosystème.

L'instauration d'un menu végétalien quotidien participera également à l'éducation citoyenne pour un autre rapport au vivant.

La ferme de Paris sera ainsi transformée en Maison parisienne des animaux pour sensibiliser à la condition animale.

Comment associez-vous les citoyens au développement des équipements connectés et à la lutte contre leurs nuisances (pollution sonore, ondes électromagnétiques...) ?

Nous proposons un moratoire sur le déploiement des compteurs Linky ainsi que sur le déploiement de la 5G. Les citoyen.ne.s doivent être associé.e.s dans les décisions de déploiement de ces infrastructures.

Concernant les ondes, nous souhaitons limiter les installations d'antennes relais, notamment à proximité des crèches et des écoles. Nous testerons également le déploiement de bâtiments entièrement "blancs", sans aucune onde, à destinations des personnes électro-hypersensibles.

PROPOSER DES SOLUTIONS DE LOGEMENT AUX PARISIENS

Avec 12 000 habitants issus des populations défavorisées qui quittent Paris chaque année. Comptez-vous mettre fin à ces départs et permettre à ces populations de se loger dans chacun des arrondissements parisiens ?

Permettre aux classes populaires de pouvoir se loger à Paris est en effet une des priorités de nos listes. Pour cela, nous proposons que la Ville puisse disposer de deux outils, qui relèvent actuellement de la compétence de l'Etat :

- le droit de réquisitionner les logements vides, afin d'y produire des logements sociaux
- la compétence de fixation du loyer de référence dans l'encadrement des loyers, afin de pouvoir mettre en place un encadrement à la baisse des loyers.

Pour obtenir ces deux compétences, qui devraient revenir à la Ville, nous proposons l'organisation d'un référendum local.

En mettant en place cette politique de réquisition des logements vides, nous pourrions produire 10 000 logements sociaux par an durant la mandature, afin d'atteindre les 30% de logements sociaux en fonction des critères de la loi SRU.

Parmi les logements sociaux produits, nous prioriserons les logements réellement sociaux (de type PLAI et PLUS). En effet, actuellement, 30% des logements sociaux produits sont de type PLS, réservés à des personnes aisées avec un plafond de ressources à 6 000€ pour un couple avec deux enfants. Or, ce niveau de revenu correspond seulement à 10% des demandeurs, les 10% les plus riches d'entre eux. Nous réajusterons donc la production de logements sociaux pour que 90% de ceux-ci soient de type PLAI ou PLUS.

Quelle position adoptez-vous quant à la location saisonnière de courte durée (type Airbnb) et comment gérez-vous ses conséquences ?

Il est urgent de réguler bien davantage les activités de meublés touristiques de type Airbnb, qui conduisent à une désertification d'une partie de Paris et à l'augmentation du montant des loyers. Nous proposons pour cela d'augmenter le nombre d'agents en charge du contrôle de la location des meublés touristiques : ils ne sont qu'une trentaine actuellement ! Nous porterons ces effectifs à au moins 100 agents. Nous porterons également au niveau législatif la demande de limiter le nombre de nuitées par an en meublé touristique à 30 (au lieu de 120 actuellement).

Comptez-vous maintenir ou faire évoluer les règles d'encadrement des loyers ?

Comme évoqué ci-dessus, nous proposons de faire évoluer les règles d'encadrement des loyers : la Ville doit obtenir la compétence de fixer le loyer de référence de cet encadrement afin de mettre en place un encadrement à la baisse des loyers.

Nous souhaitons aussi revoir les conditions concrètes de cet encadrement : il est notamment nécessaire de faire porter sur le bailleur, et non sur le locataire, l'application de l'encadrement des loyers. En effet, aujourd'hui, c'est au locataire d'engager des procédures longues et complexes lorsque l'encadrement des loyers n'est pas respecté. Il convient au contraire d'envisager une évolution des règles pour que la mise en location d'un appartement en dérogeant aux règles légales d'encadrement des loyers ne soit pas possible.

Quels dispositifs nouveaux comptez-vous mettre en oeuvre pour loger les étudiants, les apprentis et les travailleurs pauvres ?

Au même titre que le logement social, nous développerons le logement étudiant en partenariat avec le CROUS pour permettre aux étudiant.e.s de se loger à un prix décent. Comme évoqué plus haut, nous développerons le logement réellement social pour permettre aux catégories populaires (travailleurs pauvres notamment) d'y accéder sans difficulté. Nous créerons également de nouveaux foyers de jeunes travailleurs.

Constatant la demande croissante de logements, quelle est votre position quant aux 10% de logements vacants dans Paris ?

Comme évoqué plus haut, nous souhaitons mettre en oeuvre la réquisition des 110 000 logements vacants dans la capitale. Alors que des milliers de personnes sont sans abri, il n'est pas acceptable qu'un dixième des logements de la capitale demeure inoccupé, essentiellement pour des motifs spéculatifs !

Nous lutterons également contre les meublés touristiques à l'année : les bailleurs sociaux ne pourront plus revendre leurs droits de compensation ou droits de commercialité lorsqu'ils transforment des bureaux en logements, afin de cesser cette complicité avec la transformation dans le parc privé de logements en locations de meublés touristiques.

Quels engagements et quels moyens mobiliserez-vous pour le logement des personnes sans-abri dans Paris ?

Pour loger les personnes sans abri, nous mettrons en oeuvre une politique du logement d'abord, pour permettre aux personnes sans domicile fixe d'accéder à un logement sans avoir à être déplacées d'un centre d'hébergement à un autre comme préalable. Dans ce cadre, nous refusons toute conditionnalité de l'accès au logement : les personnes sans abri doivent pouvoir bénéficier d'un logement, et recevoir un accompagnement si elles le souhaitent et dans les conditions où elles le souhaitent.

ENCOURAGER LA CRÉATION ET LA QUALITÉ DE L'EMPLOI À PARIS

EN QUALITÉ D'ACTEUR MAJEUR DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Quelle est votre analyse, notamment à long terme, sur l'évolution des métiers et des activités à Paris ? Et quel pourrait être le rôle de la ville en la matière ?

L'évolution des métiers et des activités à Paris est inquiétante. La financiarisation de la ville a pour conséquence une emprise toujours croissante des grandes enseignes sur la ville : ainsi, les supérettes dépendant de chaînes de grande distributions voient leur nombre croître de manière incessante, aux dépens du petit commerce et des activités indépendantes. De même, le secteur secondaire tend à disparaître de la capitale, alors qu'il serait au contraire urgent, pour répondre à l'impératif écologique, de relocaliser la production au plus près.

Quel type d'actions comptez-vous mener visant à lever les obstacles dans l'accès à l'emploi pour les parisiens et parisiennes qui en sont privés ?

La ville doit développer une politique ambitieuse en matière d'accès à l'emploi, y compris pour les personnes en situation de handicap. Nous soutiendrons les initiatives et dispositifs pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Des expérimentations existent aujourd'hui qui doivent être déployées. Ainsi, le dispositif "Territoires zéro chômeurs longue durée" impulsé par ATD-Quart-Monde et développé dans le 13^e arrondissement doit être étendu aux quartiers connaissant des taux de chômage importants. Nous garantirons des clauses d'insertion dans les marchés publics. Nous soutiendrons les missions locales, si durement attaquées par les gouvernements successifs.

Quelle politique d'ouverture des établissements (bibliothèques, crèches...) et commerces (touristiques ou de proximité) le dimanche comptez-vous mettre en oeuvre ?

Il est pour nous essentiel de distinguer les activités d'émancipation, de culture et de loisirs, des activités commerciales. La consommation n'est pas un hobby. Nous défendons avec force un modèle de société où on a autre chose à faire le dimanche que de faire les magasins. C'est pourquoi nous sommes fermement opposés à toute extension du travail du dimanche et de nuit dans les commerces. Cette dérégulation du travail ne fait que profiter aux grandes enseignes aux dépens du petit commerce et surtout des salarié.e.s, très souvent des femmes, qui se voient imposer des horaires de travail toujours plus étendus. Défendons au contraire l'harmonisation des temps sociaux, le droit de profiter de son dimanche pour être en famille, se cultiver, s'émanciper. Dans les établissements culturels ou de loisirs dépendant de la ville, aucune extension d'horaire ne pourra être envisagée sans garantir des effectifs et une rémunération suffisantes pour les agents, et sans un accord des organisations syndicales.

EN QUALITÉ D'EMPLOYEUR SUR LE TERRITOIRE

Quelles sont les grandes lignes de votre politique en matière d'emploi et de conditions de travail proposées au dialogue social avec les représentants des agents de la Mairie de Paris (lignes directrices de GPEEC, accord QVT...)?

Il n'y a pas de gestion prévisionnelle emploi et compétences à Paris. Ce fut un vrai problème dans les mandatures précédentes, engendrant une absence de visibilité en matière de prévision d'emploi. Nous instaurerons un vrai dialogue afin d'assurer la réalisation de notre programme, co-définir les besoins en termes de création d'emplois planifiés dans le temps pour améliorer et étendre de nouveaux équipements et services publics dans chaque direction. Il y a de plus en plus de souffrance au travail à la ville de Paris du fait des sous effectifs, notamment dans la petite enfance, au sein du CASVP (Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris) et des EHPAD. Il faut que soit mis un terme à toutes les situations potentielles de maltraitance institutionnelle en assumant d'augmenter les effectifs, au service de la qualité de travail et de la qualité du service public rendu.

Nous engagerons une réelle déprécarisation des agents. Comment accepter que tant d'agents par exemple soient encore dans des statuts précaires de vacataires à Paris Musées ? Comment accepter que l'ouverture dominicale des bibliothèques le dimanche repose majoritairement sur des précaires et sans prime revalorisée pour les agents ?

La question de la santé au travail n'est pas suffisamment pris sérieusement, comme en témoigne le scandale de la contamination au plomb suite à l'incendie de Notre Dame. Nous instaurerons un réel suivi de tous les agents qui ont été exposés.

Nous engagerons bien plus d'attention aux conditions de travail, aux reconversions professionnels. Il faut se doter des moyens pour ce faire en médecin, psychologue, et repenser la gestion des ressources humaines qui devront être renommés en direction de l'emploi.

Nous instaurerons un ratio promu / promouvable de 100% afin de garantir les meilleures carrières possibles. Nos élu.e.s s'engageront pour exiger le dégel du point d'indice. Une action volontariste d'accès des agents de la ville qui le souhaitent au logement social sera engagée pour réduire les distances domicile-travail.

Nous augmenterons les moyens alloués à la formation afin d'améliorer les conditions et la qualité de travail, les évolutions de carrières, de faire face aux questions de reconversion. La question de l'adaptation des postes aux situations de handicap devra également bien mieux être prise en compte. Il faudra assurer le maintien dans l'emploi par reclassement à un poste adapté, respectant le déroulement de leur carrière, des agents qui viennent à connaître des situations de handicap alors qu'ils et elles sont déjà en emploi à la ville, ce qui fait aujourd'hui souvent défaut.

Les organisations syndicales, les comités techniques, les comités hygiène et sécurité au travail seront associés et quand les CHSCT seront supprimés on donnera le maximum de pouvoir aux commissions au sein des comités techniques pour jouer le rôle similaire, de façon aussi importante. Face aux problématiques de harcèlement, de discrimination nous devons redéfinir les outils et les dispositifs. Si l'actuel service d'écoute joue un rôle important, avec la mission hygiène sécurité, condition de travail, force est de constater que bien trop souvent la Ville de Paris donne toujours raison à sa hiérarchie. Les rapports sociaux internes à la ville devront enfin changer.

Pour quels activités et métiers au sein des services parisiens reconnaissez-vous la pénibilité et comment comptez-vous prévenir l'exposition aux risques professionnels pour les agents concernés ?

Nous sommes la seule liste réellement engagée contre la réforme des retraites. La retraite à point du gouvernement Macron va supprimer la pénibilité des égoutiers et des éboueurs. D'autres professions sont exposées à des situations pénibles comme les ATEP, les auxiliaires de puériculture, les agents de la direction de la voirie et déplacement (qui utilisent par exemple les marteaux piqueurs), les aides à domicile, les agents en EHPAD du CASVP (qui sont par ailleurs exclus de la prime instaurée par le gouvernement mais limitée à la fonction hospitalière), les agents de nettoyages dans les écoles comme dans les autres services de la ville, les bûcherons, les élagueurs, les jardiniers... Et cette liste n'est pas exhaustive. Il convient de leur prêter une attention particulière. Si la ville ne peut pas prendre de mesures spécifiques en matière de retraite (mais son soutien aux grévistes mériterait d'être bien plus clair et non souffrir de mesures répressives) mais en matière de temps de travail, de suivi des conditions de travail et d'organisation du travail, avec un suivi médical et des reconversions professionnelles, beaucoup peut être fait.

GARANTIR L'ACCÈS POUR TOUS AU BOUCLIER DES SERVICES PUBLICS À PARIS

Comment comptez-vous améliorer l'accueil et l'orientation de tous les Parisiens vers les services publics notamment à travers le développement des maisons de service au public ?

Nous refusons que les maisons de service public servent en fait à détourner l'attention de la fermeture de l'accueil dans nombre de services publics, CPAM, services des impôts. Sous prétexte de dématérialisation nombre d'accueil ferment provoquant une dégradation de nos services publics. Nous serons une municipalité résolument engagée contre toutes les fermetures et pour la défense des services publics de proximité.

Quelles missions de service public identifiez-vous comme prioritaires à Paris et avec quels moyens comptez-vous assurer ces missions ?

L'amélioration de la qualité des services publics et leur développement par un accroissement des effectifs et des moyens est une de nos priorités. Nous nous engageons également à remunicipaliser les services publics qui ont été délégués au privé : l'expérience montre que la régie publique des services publics coûte toujours moins cher qu'une gestion privée, qui conduit aussi très souvent à une détérioration des conditions de travail et de la qualité du service public. Nous nous engageons ainsi à remunicipaliser Velib, les crématoriums, les cantines dans les arrondissements où elles sont gérées par une entreprise privée, la collecte des déchets dans les arrondissements concernés, le contrôle de la verbalisation du stationnement des automobilistes, etc.

Comment comptez-vous renforcer la sécurité des Parisiens et des Parisiennes ?

Pour rendre l'espace public plus sûr, la solution que nous préconisons, c'est d'abord et avant tout de remettre de l'humain partout : des gardien·ne·s dans les immeubles, des personnels dans les parcs et jardins, les éducateurs·trices de rue, des médiateurs pédagogiques, etc. Le lien social, la présence humaine, sont les meilleures réponses aux problèmes d'insécurité. C'est pourquoi nous nous opposerons fermement à la création d'une police municipale et nous soutiendrons réellement les associations qui oeuvrent concrètement à la prévention et au partage de l'espace public. Il est urgent de mettre fin à la logique de la politique du chiffre, qui conduit les agents de police à multiplier les procédures de type contrôle d'identité au lieu de s'affairer à résoudre les problèmes qui affectent réellement la sécurité dans l'espace public.

Face à l'augmentation des violences policières à Paris, que ce soit dans les quartiers populaires ou contre les manifestants, la municipalité s'engagera pour l'expérimentation du récépissé d'identité daté et signé en cas de contrôle. Nous formerons les agents de la direction de la protection de la ville de Paris à des situations de médiation dans l'espace public (harcèlement, violence verbale) et à agir par la prévention et la présence humaine dans des lieux aujourd'hui livrés à eux-mêmes (parcs, places, squares). Nous proposerons aussi un état des lieux citoyen des politiques de sécurité parisiennes, incluant un bilan du dispositif GPIS mis en place par les bailleurs sociaux.

Comment envisagez-vous l'accès de la santé pour tous dans Paris ? Plus précisément, considérant la crise que vivent les services d'urgence à l'hôpital, comptez-vous développer les maisons de santé et centres de maisons médicales de garde pour accueillir et prendre en charge tous les publics ?

Parmi les différents services publics en danger, celui de la santé est particulièrement menacé. Les politiques nationales d'austérité et les réformes successives visant à marchandiser la santé ont conduit à une dégradation sans précédent des conditions d'accès à la médecine. A Paris, cette marchandisation fait aussi des ravages : ainsi un tiers de l'Hôtel Dieu est sur le point d'être cédé en concession pour 80 ans contre 144 millions d'euros au promoteur immobilier Novaxia pour y implanter commerces, restaurants et incubateur d'entreprise. Nous préserverons la vocation hospitalière de l'Hôtel-Dieu, et pour les parties non utilisées, nous porterons à la place l'instauration de missions de santé et d'usages d'intérêt général, élaborés avec les Parisien·ne·s : hébergement d'urgence et soin aux personnes sans abri, musée et lieu de débat citoyen sur les enjeux de la santé, etc. Nous exigerons une remise en cause du plan de réorganisation "Nouvelle AP-HP" afin de défendre l'hôpital public de proximité, la fin des suppressions de services et la réouverture de lits. Plus globalement, la ville doit prendre sa part dans le déploiement du bien commun que représente une offre de santé de qualité. Nous voulons assurer un maillage des centres de santé municipaux par arrondissement garantissant l'accès de tou·te·s aux droits et aux soins (y compris aux personnes sans

couverture maladie) et proposer la municipalisation des centres de santé en difficultés. Ces centres de santé seront évidemment adossés aux structures hospitalières publiques pour répondre au mieux aux besoins des habitant·e·s. Nous souhaitons développer l'intervention des professionnels de santé sur les lieux de vie des personnes dans une logique "d'aller-vers" (infirmier·e·s, médecins, etc.). Au-delà des centres de santé, nous construirons notre politique d'accès aux soins et aux droits avec l'ensemble des acteurs de santé du territoire.

Pour mettre fin à l'épidémie de VIH, nous nous engageons à mettre en place au moins un centre de dépistage gratuit et anonyme par arrondissement et à amplifier les actions de prévention. Nous soutiendront également la psychiatrie parisienne qui dans le réseau de toutes ses structures manque terriblement de moyens et d'effectifs.

Concernant les services publics, prenez-vous l'engagement de défendre la proposition systématique d'accompagnement humain lors de procédures dématérialisées, pour vos services publics comme pour ceux relevant de l'État ?

Oui nous nous y engageons : la dématérialisation ne doit pas être un prétexte à réduire les moyens alloués ni conduire à restreindre l'accès aux droits pour les personnes ayant des difficultés à accéder à des moyens techniques.

ASSURER LA PLACE DE PARIS AU NATIONAL ET À L'INTERNATIONAL

Comment envisagez-vous vos relations avec les autres autorités organisatrices dans le cadre de la mise en oeuvre du Grand Paris ?

Notre objectif à l'échelle du Grand Paris doit être de repenser l'organisation du territoire pour aller vers une métropole polycentrique. En effet, il faut penser un droit métropolitain à la ville du quart d'heure : nous voulons repenser l'organisation du territoire et de l'activité pour que les gens puissent vivre près de là où ils et elles travaillent, et pour organiser dans chaque bassin de vie la mixité des activités (culture, loisirs, services publics, commerces). A la logique d'attractivité parisienne et de concurrence, nous opposons coopération et solidarité de territoire.

Que comptez-vous défendre durant toute la période d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques ?

Comment pouvez-vous être sûrs que ces Jeux olympiques auront lieu ? Nous défendons au contraire un référendum pour ou contre l'organisation des Jeux olympiques. Ces Jeux sont anti-écologiques : dans un contexte d'urgence climatique, il faut assumer de remettre en cause ce type de projets inutiles qui vont conduire à des milliers de déplacements polluants et aggraver la bétonisation et l'emprise de la spéculation. Ces Jeux sont aussi anti-démocratiques : au moment de son élection en 2014, Anne Hidalgo s'opposait à leur tenue, puis elle les a imposés sans aucun vote des Parisien.ne.s ni des Francilien.ne.s.

Comment comptez-vous répondre à la concurrence économique menée par les autres mégapoles ?

Il faut en finir avec la logique de l'attractivité et de la concurrence entre les territoires. Nous assumons au contraire le besoin de décroissance. Le dogme de l'attractivité fait surtout fuir les gens (ménages pauvres, personnes vulnérables, petits artisans et commerçants...) et détruit la biodiversité dans notre ville (oiseaux, insectes, arbres et friches). A titre d'exemple,

73% des moineaux ont disparu de Paris en 10 ans. Il est nécessaire de retrouver un équilibre vital à l'échelle non seulement de Paris intra-muros mais aussi d'un Grand Paris solidaire et de la région parisienne et de changer radicalement le rapport au vivant.

Quel projet porterez-vous pour faire rayonner Paris comme place forte de défense des droits et libertés fondamentales à l'international ?

Paris doit assumer un rôle de tribune politique au service de principes universels : nous nous engageons pour la solidarité entre les peuples, la justice sociale et écologique. Pour cela, nous proposons de développer de nouvelles coopérations solidaires et alternatives à la mondialisation libérale, avec la conviction que nous avons beaucoup à apprendre des expériences menées dans d'autres pays.

Paris doit aussi renouer avec son rôle de ville refuge qui défend les droits humains au service de la paix. Depuis 2014, 20 000 enfants, femmes et hommes sont mort·e·s à nos frontières, la mer Méditerranée a vu périr au moins 2260 migrant·e·s rien qu'au cours de l'année 2018. En France, la chasse aux migrants se poursuit et on assiste à une surenchère xénophobe de la majorité présidentielle. Paris doit désobéir et s'indigner des mesures xénophobes et répressives du gouvernement. Nous proposons de construire un mémorial des mort·e·s en Méditerranée, sur les routes de Calais comme ailleurs. Paris s'est construite grâce à la diversité de ses habitant·e·s. Pour faire vivre cette histoire nous proposerons de créer un institut parisien de l'histoire de l'immigration.

Paris doit aussi être ville refuge des lanceur·euses d'alertes et des prisonnier·ères politiques. Julian Assange, lanceur d'alerte australien doit par exemple être nommé citoyen d'honneur de la ville de Paris pour son courage et la ville doit s'engager à interpeller le gouvernement pour accorder l'asile politique à Assange. Paris ville rebelle se doit d'être garante et protectrice de celles et ceux qui dénoncent les régimes oligarchiques et répressifs et informent des scandales de corruption, d'espionnage et des violations de droits de l'homme de pays dans le monde entier.